

INITIATIVES

LE JOURNAL D'AUDACITÉ



Le nouveau réseau d'actions sociales
en Ile de France

EDITO

AudaCité poursuit sa route...

L'aventure AudaCité a commencé à deux et se poursuit depuis un an à quatre associations. C'est ainsi qu'il a été décidé de travailler sur les statuts pour consolider les fondations de notre construction. Après l'étude des propositions du groupe de travail, de nouveaux statuts ont été votés lors de l'assemblée générale extraordinaire de janvier. Je conduirai l'animation des travaux du conseil d'administration, que m'a confié la présidence de notre groupement, pour qu'il soit un espace de débat, d'échanges et de réflexion nous permettant de nous projeter dans l'avenir.

En effet, nos associations sont à un moment clé de leur évolution, notamment face à la nouvelle configuration des territoires politiques et administratifs que la nouvelle loi de décentralisation prépare, et dont les conséquences peuvent être particulières dans notre région avec la création du Grand Paris Métropole dès 2016.

A ce titre, nous avons donc devant nous beaucoup de travail pour coordonner nos actions, nous interroger sur notre place, nous positionner dans le paysage social et associatif, et trouver notre bonne organisation. C'est un grand chantier pour lequel nous avons besoin de tous, d'autant que nous avons anticipé sur les décisions politiques qui impriment ce mouvement.

Notre choix est le bon, et avec les actions communes que nous serons capables de mettre en œuvre, nous réussirons ensemble dans les réponses que nous devons apporter à la population la plus fragile de notre région. Nous n'oublions pas que c'est pour cela que nous nous sommes regroupés.

Alain LAVALLE
Président
AudaCité

SOMMAIRE

LA VIE D'AudaCité

- *AudaCité se dote de nouveaux statuts...*
- *...Et d'un nouveau bureau*
- *Les conférences partagées*
- *Des formations partagées sont en projet*
- *La Journée des ateliers cadres*

LA VIE DANS NOS ASSOCIATIONS

En Seine-Saint-Denis

- *Théâtre à la Prévention Spécialisée*

Dans le Val d'Oise

- *SAEMO renforcé*

À Paris

- *Feuilleton de l'évaluation*

INFORMATIONS ET BRÈVES

- *Adhésion d'AudaCité à l'URIOPSS*
- *Fusion d'ADEF Médiation avec la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis*

L'AGENDA

AudaCité se dote de nouveaux statuts...

Lors de l'assemblée générale du 27 juin 2013 Sylvie TSYBOULA, Présidente d'AudaCité, a proposé qu'une commission travaille à une réécriture des statuts d'AudaCité visant à intégrer l'arrivée des Sauvegardes de l'Essonne et du Val d'Oise.

Cette commission composée de Messieurs COURTOIS, BITOUZET, BONNAFOUX et POUJOL, représentant les quatre associations composant AudaCité a donc travaillé en étroite collaboration avec le délégué général, Xavier BOMBARD pour finaliser la réécriture de nouveaux statuts qui ont été approuvés à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2014.

Ces nouveaux statuts intègrent l'ensemble des activités de nos quatre associations et garantissent un équilibre dans la gouvernance d'AudaCité en accordant aux quatre Sauvegardes de l'Essonne et du Val d'Oise la qualité de membres fondateurs, en attribuant 2 sièges au conseil d'administration à chaque association, et avec une modification du mandat des membres du bureau qui passe de 3 à 2 ans renouvelables.

Cette réécriture des statuts souligne la volonté d'ouverture et de confiance partagée par les administrateurs de nos quatre associations et augure d'une coopération intelligente et profitable pour l'ensemble de nos projets.

Les nouveaux statuts pourront être consultés sur le site d'AudaCité prochainement mis en ligne.

Frédéric MAMBRINI
Directeur général
Sauvegarde de l'Essonne

...Et d'un nouveau bureau

Le conseil d'administration réuni à la suite de l'AGE a élu un nouveau bureau. le 27 janvier 2014 :

Alain LAVALLE (93), président
Christian BONNAFOUX (95), vice-président
Jean-Marie POUJOL (91), secrétaire
Guy COURTOIS (75), trésorier

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

Les conférences partagées

Cette année, le cycle de conférences partagées sera centré sur la place et le rôle des associations d'actions sociales.

◆ Conférence du 17 mars 2014 à 15h

Quel rapport entre associations et pouvoirs publics, Etat et Conseil général ? La charte des engagements Etat, collectivités, associations (rapport du 18 juillet 2013) est-elle une garantie pour l'avenir ?

Intervenant : Jean-Pierre DUPORT, ancien préfet de la Seine-Saint-Denis et de la Région Ile de France.

◆ Conférence du 22 mai 2014 à 9h30

Quel avenir pour les associations d'actions sociales et l'articulation bénévoles/salariés ?

Intervenant : Jean-Pierre WORMS, sociologue, ancien président de la FONDA et membre du CNRS.

◆ Conférence du 2 octobre 2014 à 9h30

Le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'action sociale : la loi sur l'économie sociale et solidaire a-t-elle un impact possible, probable ou pas, ou limité sur les associations d'actions sociales ?

Intervenant : Pierre SAVIGNAT, maître de conférence à l'université de Grenoble sur le management des politiques sociales et sanitaires, membre de l'agence nationale de l'évaluation.

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

Des formations partagées

A l'issue de l'assemblée générale de juin 2013, plusieurs thématiques ont été évoquées pour offrir aux professionnels de nos associations des temps de formation partagée.

Celle des nouvelles formes de parentalité, d'autorité parentale et leur impact sur les pratiques professionnelles a été le plus souvent proposée. C'est donc sur ce sujet que nous préparons un cycle de 10 journées de formation qui pourront chacune accueillir 25 personnes pour cette année 2014. Nous ferons appel aux fonds d'intervention de l'OPCA pour les financer. Nous espérons pouvoir organiser ces journées dès la fin de ce semestre et poursuivre à la rentrée prochaine.

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

La journée des ateliers cadres

Comme chaque année, les équipes de direction des services de nos associations se réuniront pour travailler ensemble et échanger sur leur pratique quotidienne, deux rendez-vous sont fixés.

L'un le **28 mars** qui portera sur les questions de management des équipes. L'autre le **19 septembre** qui portera sur la loi sur la formation professionnelle et ses impacts sur les plans de formation et les fonctionnements de nos services.

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

LA VIE DANS NOS ASSOCIATIONS

En Seine-Saint-Denis : Théâtre à la Prévention spécialisée

La Compagnie « Rendez-moi mes sentiments », a animé un théâtre-débat « *Pour quelques grammes d'évasions* » sur la vente de stupéfiant pendant la semaine Forum Santé 2013 de la ville de Noisy-le-Grand, du 30 septembre au 05 octobre 2013.



Prévention contre l'alcool



Débat sur les stupéfiants

La Prévention Spécialisée a participé à cet évènement, en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Noisy-le-Grand, dans 3 collèges de la ville.

Y ont été évoqués:

- Le sentiment de dépendance et la violence engendrée par les crises de manques.
- La difficulté « de dire non » aux tentations (cannabis, alcool), pourquoi commence-t-on ?
- Pourquoi il est difficile d'arrêter la consommation de narcotiques ?
- Le sentiment d'impuissance et d'humiliation des parents dont les enfants dealent.
- La toute-puissance de l'argent facile : plus fort que la peur d'avoir un casier judiciaire ou d'aller en prison.
- La peur des représailles des « grands » de la cité, climat de menace : plus fort que l'autorité parentale.
- Le sentiment de colère ou d'infériorité et manque de perspective d'avenir des personnes dépendantes aux drogues « dures ».

Pierre-Yves GENIN
Chef de service de la Prévention Spécialisée
Sauvegarde de Seine-Saint-Denis

Dans le Val d'Oise: SAEMO renforcé

Depuis plus d'un an, le SAEMO a constitué un groupe de travail pour construire un nouveau mode d'action en milieu ouvert, véritable alternative au placement.

Ce travail de longue haleine (entretiens avec les professionnels, études de situations, étude statistique, rencontres avec les partenaires du département, visites de structures sur le territoire national...) a permis de proposer un projet qui a rencontré à la fois une préoccupation des élus du Conseil général et le vif intérêt du directeur de l'Enfance. Le projet est donc mis en place sous la forme d'une expérimentation, pour une durée d'un an.

Fort de l'expérience des coordinateurs et soutenu par la structure du SAEMO, ce dispositif concerne 24 adolescents (13/18 ans) et 12 jeunes enfants (0/6 ans). L'équipe est composée des 5 coordinateurs et renforcée par de nouveaux professionnels (médiateur familial, psychologue, TISF, secrétaire). Cette équipe pluri professionnelle offrira une présence soutenue et intensifiée aux familles (du lundi au samedi, astreintes en soirée et le dimanche), des modes d'interventions diversifiés et innovants (interventions à domicile, ateliers, médiations culturelles, groupes de paroles, prises en charge psychologiques originales). Des hébergements exceptionnels seront aussi possibles pour gérer une crise, se poser pour souffler...

Le dispositif a naturellement pris sa place au sein de l'EMEF (Espace de médiation éducatives et familiales), rejoignant les collègues de l'AEMO spécifique. L'actuelle maison de l'avenue d'Epineuil étant trop petite, une autre maison, mitoyenne par le jardin, a permis d'accueillir tout le monde. Nous nous tiendrons informés régulièrement de la mise en œuvre de ce projet. N'hésitez pas à venir nous rendre visite

Perrine OBONSAWIN
Directrice Adjointe du SAEMO
Sauvegarde du Val-D'Oise

À Paris : Feuilleton de l'évaluation

La Loi du 2 janvier 2002 a créé l'obligation pour les établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social d'entrer dans un processus continu d'amélioration de la qualité des services rendus aux bénéficiaires en réalisant tous les 5 ans une évaluation interne articulée à des évaluations externes. Le calendrier de ces évaluations a été fixé par décret.

Le respect de cette obligation conditionne le renouvellement tacite des habilitations. L'enjeu est essentiel. Mais au delà de l'exigence de conformité, l'évaluation des activités et de la qualité du service rendu aux usagers conduit à instaurer un large débat sur les valeurs et les moyens des actions conduites, elle implique une démarche participative d'objectivation, elle est en ce sens un véritable levier d'accompagnement du changement dans les services. Elle est également un outil précieux de valorisation des actions conduites.

L'ANESM a défini un principe de base : l'association impérative des salariés, des usagers et des partenaires dans ce process. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes à l'action.

À la Sauvegarde de Paris, nous avons démarré nos réflexions en 2011, construit notre méthode et nos outils en Comité de direction, en 2012 et réalisé l'évaluation interne de notre service d'Action Educative à Domicile et de notre service d'insertion des jeunes, le Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes, en 2013. En 2014, ce sera le tour de PARIS ADOS Service. Tous les autres services de l'association entreront également dans cette démarche, même s'ils ne relèvent pas de la Loi du 2 janvier, car il s'agit pour nous de lancer une dynamique associative pluri-annuelle et progressive d'évaluation interne généralisée et partagée, sous l'autorité du bureau du Conseil d'Administration qui est l'instance de pilotage et de validation du process.

Nous avons fait appel à une intervenante extérieure, par ailleurs évaluatrice externe, avec un double objectif :

- Aider le comité de direction associatif à élaborer la démarche méthodologique globale ;
- Actualiser le niveau d'information de l'ensemble des salariés sur les enjeux de la démarche. Tous les salariés, service par service, toutes fonctions confondues bénéficient d'une formation.

Puis, pour notre premier exercice d'évaluation interne, nous avons décidé de nous centrer sur quatre champs :

- Le droit des usagers, les projets
- L'organisation et le management
- L'environnement et le partenariat

L'expérience est enrichissante. Pour le CIEJ et le service d'AED, il s'agit désormais de mettre en œuvre, sans délai, le programme d'actions d'amélioration de la qualité, issu du premier rapport d'évaluation interne.

Fabienne ZELLNER
Directrice générale
Sauvegarde de Paris

INFORMATIONS ET BRÈVES

Adhésion d'AudaCité à l'URIOPSS

Le conseil d'administration a décidé qu'AudaCité adhèrera à l'URIOPSS en sollicitant sa participation à la commission jeunesse de l'UNIOPSS. Cette décision correspond naturellement à notre volonté de construire des liens de partenariat avec nos fédérations.

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

Fusion d'ADEF Médiation avec la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis

La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis vient d'accueillir une nouvelle activité depuis le 1^{er} janvier, en procédant à une fusion/absorption de l'association AadeF Médiation qui développe depuis plus de 20 ans sur le département des actions de médiation familiale, médiation enfants/parents, et organise droits de visite en partenariat avec l'ASE, ainsi que des espaces de rencontre entre les familles séparées et leurs enfants.

Pour plus d'information, voir le site [www. Sauvegarde93.fr](http://www.Sauvegarde93.fr)

Xavier BOMBARD
Délégué général
AudaCité

L'AGENDA

◆ CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 Mars 2014

26 Mai 2014

29 Septembre 2014

24 Novembre 2014

◆ DIRECTOIRE

11 Mars 2014

08 Avril 2014

13 Mai 2014

10 Juin 2014

◆ CONFÉRENCES PARTAGÉES

17 Mars 2014

22 Mai 2014

2 Octobre 2014

◆ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 Juin 2014

◆ JOURNÉE DES CADRES

28 Mars 2014

◆ FORMATION DES CADRES

19 Septembre 2014

INITIATIVES

Le journal d'AudaCité

N° 2 - Mars 2014

Directeur de publication : Xavier BOMBARD

Mise en page : Jennifer PAUL

Courriel : jpaul@audacite.eu

Ont participé à ce numéro : Xavier BOMBARD, Pierre-Yves GENIN, Alain LAVALLE, Frédéric MAMBRINI, Perrine OBONSAWIN, Hélène PRESLE, Sylvie VESIC, Fabienne ZELLNER